

retraites, pour une réforme juste et durable



+ de 15 millions de retraités en France.

1112 € par mois en 2008 : pension brute moyenne tous régimes confondus

38% de taux d'emplois des seniors (55-64 ans) en France, contre 45,6% dans l'Union européenne.

Seuls 22% des salariés encore au travail quand ils partent en retraite

63 ans : espérance de vie moyenne en bonne santé

Consolider le système de retraite par répartition et le réformer pour plus de justice !

Sous le prétexte de vouloir sauver les retraites, le **Gouvernement veut imposer une réforme dont l'un des objectifs est de favoriser les systèmes d'assurance privée.**

Or un enseignement de la crise est que les régimes de retraite par répartition sont plus stables et plus sûrs que les régimes par capitalisation. Grâce au système par répartition, aucun-e salarié-e ne dépend d'une épargne placée en bourse pour couvrir sa retraite. Mais l'évolution démographique et la crise de notre mode de développement économique ont un impact sur nos régimes de retraite.

L'enjeu est donc bien de consolider notre système de retraite par répartition en le réformant.

LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Allonger la durée du travail à 41,5 ans en 2020.

Alors que le niveau moyen des retraites par rapport aux salaires recule parce que nombre de salariés ne peuvent déjà pas cotiser 40,5 ans, cette mesure aggravera la baisse du niveau des pensions.

Reculer l'âge légal de départ à 62 ans en 2018, et celui auquel la retraite est à taux plein (aucune décote) à 67 ans.

« Seront particulièrement pénalisés celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, mais aussi de nombreux salariés, essentiellement des femmes, qui devront attendre plus longtemps, en situation de précarité, l'âge du taux plein pour ne pas subir de décote » Alain Lipietz

Ne prendre en considération la pénibilité du travail qu'au cas par cas : les salariés ayant au moins 20% d'invalidité pourront prétendre à la retraite anticipée à 60 ans. Ce sera au salarié de faire la preuve médicale que son métier a été pénible.

Absurde et anti-social ! « La retraite devient une affaire de gestion individuelle dans laquelle le droit collectif à la protection disparaît » Alain Lipietz

LE VRAI PROBLÈME, C'EST LE CHÔMAGE !

La droite ne jure que par l'allongement de la durée de cotisation et la fin progressive de la retraite par répartition.

Pour comprendre la menace que fait peser la Réforme Sarkozy, il faut cesser les débats sur la retraite à 60 ans et regarder la réalité des chiffres. Aujourd'hui, quand un salarié solde sa retraite (à 61 ans en moyenne), il est déjà au chômage, en préretraite ou au RMI-RSA depuis 3 ans en moyenne.

Dans ce contexte de chômage et de fort taux d'inactivité, quel impact aurait l'allongement de la durée de cotisation ? Allonger la durée de cotisation sans avoir fait radicalement reculer le chômage et les petits boulots ne sauvera pas les retraites : cela revient à demander aux gens de travailler plus longtemps alors qu'ils manquent déjà de travail.

« S'il n'est pas porté remède au chômage, le recul de l'âge de la retraite ne sert à rien. Cela revient à demander aux gens de travailler plus longtemps alors qu'ils manquent déjà de travail. Le vrai problème, c'est le chômage ! »

Jean-Paul FITOUSSI, Président de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques - Le Monde, 6 mars 2001

AUGMENTER LE NOMBRE DE CEUX QUI COTISENT

Pour sauver les retraites, l'essentiel aujourd'hui n'est pas d'augmenter le nombre de trimestres de cotisation mais d'augmenter le nombre de ceux et celles qui ont un emploi, augmenter le nombre de ceux qui touchent un vrai salaire et donc augmenter le nombre de ceux qui cotisent.

REPENSER NOS ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE LA VIE.

Le régime actuel de retraite a été instauré en 1945. Depuis lors, on a assisté à une extraordinaire diversification et complexification du travail et du salariat.

Grâce à l'allongement de l'espérance de vie, la retraite est aujourd'hui un temps de vie au même titre que ceux de l'éducation et de l'activité, et non plus la gestion de la fin de vie.

Parallèlement, la condition du travailleur s'est transformée. Il existe encore des métiers pénibles, voire plus pénibles ou différemment pénibles. Le stress, les maladies professionnelles et les suicides de salariés doivent nous alarmer sur ce travail qui continue d'user voire de tuer.

D'autres situations, au contraire, procurent des contreparties positives et ne rendent pas impatient de quitter le monde travail.

La solution d'avenir, ce n'est donc pas de décréter les mêmes obligations pour tous, mais de tenir compte de la diversité des situations réelles de travail, des besoins et des aspirations de chacun.

POUR UN GRAND DEBAT NATIONAL SUR LES RETRAITES : la trop courte durée de 5 mois de débat imposée par le Gouvernement n'est pas acceptable. Le projet final doit être validé par une consultation populaire.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI, À L'AUTOMNE, EN PACA !

Au-delà de la retraite, c'est le travail qu'il faut repenser. La réforme du financement des retraites est indissociable d'une politique active de l'emploi, fondée sur la conversion écologique de l'économie et la relocalisation de l'économie.

Vu la gravité de la crise, nous ne prétendons pas, seul-e-s, avoir toutes les solutions. Voilà pourquoi Europe Ecologie va organiser des Etats généraux de l'emploi : tous les acteurs environnementaux et sociaux, les syndicats, les associations de chômeurs, les universitaires et toutes celles et ceux qui ont des idées pour combattre le chômage et la précarité sont invité-e-s.

Donnons-nous plusieurs mois pour travailler ensemble et tout mettre sur la table

Vous êtes les bienvenu-es. Toutes celles et ceux qui ont des propositions à faire contre le chômage et la précarité peuvent participer au débat. C'est tous ensemble que nous allons construire un nouveau pacte social.

Pour envoyer vos propositions, pour connaître la date des premiers débats en PACA, rejoignez-nous sur www.etatsgenerauxemploiecologie.net

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ECOLOGIE

* **Maintenir l'âge minimum pour liquider sa retraite à 60 ans**

* **Mener une politique active de l'emploi fondée sur la conversion écologique de l'économie et la relocalisation de l'économie**

* **Unifier les régimes.** Les régimes de retraites par répartition ont été conquis historiquement branche par branche. D'où une grande opacité et de multiples injustices. Les écologistes souhaitent à terme la convergence de tous les régimes généraux de base.

* **Revoir les niches sociales et élargir l'assiette des revenus contribuant au financement des retraites :**

Abroger les exonérations des heures supplémentaires ; Diminuer les exonérations sur les bas salaires ; Effectuer un prélèvement social sur l'intéressement, les stocks options et l'épargne salariale ; Augmenter la CSG sur les revenus de placement et du patrimoine ; Créer une contribution spécifique retraites sur les bénéficiaires des grandes entreprises ; Abroger les baisses des droits de succession décidées sous la mandature Sarkozy...

* **En finir avec les inégalités entre les sexes :** réduire les inégalités de carrière et de partage des tâches entre hommes et femmes et rendre plus juste la validation des trimestres pour les mères

* **Prendre en compte la pénibilité et la souffrance au travail :** Permettre une retraite plus précoce pour celles et ceux confrontés à de mauvaises conditions de travail ; Conditionner les aides aux entreprises à l'amélioration des conditions de travail.

* **Maintenir le niveau global des pensions, en offrant plus d'équité dans leur répartition :** Augmenter le minimum-vieillesse ; Plafonner le cumul emploi-retraite ; Supprimer les retraites chapeau

* **Développer la retraite progressive.** Développer le tutorat de jeunes par les anciens

Groupe Europe Ecologie /
Les Verts / Poc

Conseil régional PACA
Hôtel de Région, 27 place Jules
Guesde 13481 Marseille Cedex 20

Tél : 04 91 57 50 72
Fax : 04 91 57 50 89

Secrétaire : Valérie CAILHOL
vcailhol@regionpaca.fr

Coordinatrice : Flora BOULAY
04 91 57 52 09 fboulay@regionpaca.fr

Chargé de mission : Thomas DJIAN
04 88 73 62 83 tdjian@regionpaca.fr

Communication : Emma CHAMARD
04 88 73 67 48 echamard@regionpaca.fr

Ecrire aux élus :
initiale.prenom+nom@regionpaca.fr

